

Conseil d'école du 05 novembre 2015

Compte-rendu

Présents :

- M Morineau : Maire de Villiers en Plaine
- M Civrais : Directeur de l'école élémentaire
- Mme Beausse : adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires et périscolaires
- M Duvallon : DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)
- Les RPE : Mesdames Salazar, Cadet, Gouffié, Luzzato, Sauvage, Arcourt et, Monsieur Dupuy
- Les enseignants : Mesdames Auvinet, Migaud, Boinot, Dieumegard et Sicot, et Monsieur Mangin
- La responsable du périscolaire : Mme Pipet

Excusées :

- Mmes Alibert et Gautier: enseignantes (compléments de services)
- M Alaitru : enseignant
- M Teyssèdre : Inspecteur de l'Education Nationale (circonscription de Parthenay)

Début de la séance : 18h40 (Pot de l'amitié offert par l'École élémentaire)

Présentation des différents membres du conseil d'école, et de l'ordre du jour.

A- VIE SCOLAIRE

1- Elections des représentants des parents d'élèves du Vendredi 09 octobre 2015

Titulaires:

- Mmes Aurélie Salazar, Alice Luzzato, Sandra Sauvage, Christelle Gouffié, Charlène Deler, Elodie Cadet et M. Michaël Dupuy.

Suppléante :

- Mme Emilie Arcourt

Élections:

Nombre d'Électeurs inscrits: 274
Nombre de votants : 162
Suffrages exprimés : 148
Blancs et/ou nuls : 14
Taux de participation : 59,12%

Remarques : perte de 1% du taux de participation par rapport à l'an passé.

2- Fonctionnement du Conseil d'École et Attributions du Conseil d'École

Rappel du fonctionnement et des attributions : une information a été donnée à la réunion d'informations générales du début d'année, et aux nouveaux représentants lors de la réunion de préparation des élections.

3- Règlement Intérieur (R.I)

Des ajouts et des modifications sont proposés :

Titre II : Fréquentation et obligation scolaires / paragraphe 4 : Assurance scolaire et informations personnelles : modification des horaires

Titre IV : L'école, espace de responsabilité partagée : ajout d'un paragraphe concernant la Charte de la laïcité.

Titre V : Vie scolaire : ajout d'une précision sur les demandes de PAI, ajout des cartes de collection dans la liste des objets interdits à l'école, modification du temps de stockage des vêtements oubliés à l'école.

Vote : Les ajouts et modifications sont acceptés à l'unanimité.

La charte de la laïcité sera annexée au règlement intérieur de l'école élémentaire.

4- Effectifs :

Effectifs par niveau : CP = 33 / CE1 = 32 / CE2 = 38 / CM1 = 36 / CM2 = 28

Répartition : - CP : 24 CP-CE1: 20 (9+11) -CE1 : 21 -CE2 : 26 - CE2-CM1 : 23 (12+11) -CM1 : 25 CM2 : 28

Prévisions 2016-2017 : 167 - 28 + 32 = 171

5- Le personnel :

6 enseignants titulaires, 2 enseignants stagiaires, 2 enseignantes (complément de service)
L'enseignant spécialisé et le psychologue scolaire.

1 remplacement assuré.

6-Santé et Hygiène :

- Changement de médecin scolaire (docteur Chalumeau) et changement d'adresse du Centre médico-scolaire de Parthenay.

- Rappel de procédure : Pour une première demande de PAI, ou pour un renouvellement, les parents doivent prendre contact avec le médecin scolaire.

7- Sécurité

Exercice Incendie :

Dans le cadre de la venue de la commission de sécurité, suite aux travaux de la nouvelle classe, un exercice incendie a eu lieu en présence des représentants de la commission (pompiers, gendarmes, représentant pour l'accessibilité).

Un problème a été détecté : La maîtresse et les élèves de la nouvelle classe n'ont pas entendu l'alarme. Il faut donc solutionner ce problème rapidement.

PPMS

Le 26 juillet 2015 : réunion des représentants de la commune, du directeur de l'école élémentaire et du responsable des services techniques de la commune : bilan sur les risques et les aménagements à organiser, vu l'augmentation des personnes et des locaux au sein de l'établissement.

8- Point financier :

COOPERATIVE SCOLAIRE :

- Bilan financier 2014-2015, validé par l'OCCE 79
- Charges des actions pédagogiques et éducatives = 8825 € + achat matériel pédagogique = 606€ / Total = 9431€
- Subventions (APE + commune = 5350 + 2000) + participations des familles = 2031€. Total = 9381
- Etat des comptes au 10/09/2015 = 5407€

MAIRIE : Remarque sur la quantité de photocopies couleurs. Le nombre de photocopies a largement dépassé le quota prévu.

B- APPRENTISSAGES

1- Projet d'École 2013-2017 :

Axe 1 : Amélioration de la compréhension des énoncés de problème.:

Pour les enseignants :- recherche et mise en commun de supports variés (fichiers, outils numériques, jeux éducatifs et pédagogiques...)

- - utilisation des heures d'APC, comme temps de découvertes, de recherches et de remédiation.
- - création d'une progression sur tous les cycles.

Pour les élèves : - s'approprier les différents outils
- participer aux APC
- améliorer ses compétences

Maîtrise de l'orthographe grammaticale :

Développer le « lire et écrire » à partir de situations d'apprentissage variées :

- projet fédérateur „Les palmes de la CAN" en partenariat avec la médiathèque de Villiers en Plaine
- utiliser les différents supports d'écriture comme outils de lecture et d'écriture
- correspondre avec d'autres classes
- écrire des articles sur le site internet de l'école

Axe 2 : Différenciation pédagogique :

* varier les supports pédagogiques- développer l'utilisation des TICE

* impliquer les élèves dans le fonctionnement de l'école- participer aux investissements éducatifs et pédagogiques de la coopérative scolaire ; - améliorer le « vivre ensemble » écrire ensemble le règlement de la cour de récréation.

Axe 3 : Le parcours de l'élève : de l'école au collège

- Liaison GS-CP
- Liaison école-collège
- Projets ECLORE (de la maternelle au lycée)

Projets et actions 2015-2016 :

Maîtrise de la langue française et Littérature :

- * Lire et écrire sur le thème de „Les goûts et les couleurs“ (en lien avec le projet d'école)
- - partenariat avec la médiathèque (les palmes de la CAN,)
- - La Bande Dessinée comme outil de lecture et d'écriture
- * Se repérer dans une médiathèque et emprunter des livres.
- - partenariat avec la médiathèque
- - utilisation de la bibliothèque de l'école
-
- * Acheter de nouveaux livres pour la bibliothèque de l'école, et des magazines pour les classes
- * Faire intervenir l'association « Lire et faire lire » sur le temps périscolaire
-

Mathématiques :

- * Résoudre des problèmes (en lien avec le projet d'école)
- - calcul@tice
- - Kangourou des maths
-
- * Développer le calcul mental :
- - concours de calcul mental en ligne, organisé par l'inspection académique de Charente

Enseignement moral et civique

-
- * Le Relais pour la Vie à Villiers en Plaine (partenariat avec la commune et la Ligue contre le cancer)
- * Le centenaire de la 1ère Guerre Mondiale
- - commémoration du 11 novembre (en partenariat avec la commune)
-
- * Vivre ensemble :
- - l'utilisation de la cour de récréation et les risques inhérents
- - animation sur le Harcèlement scolaire pour tous les élèves

Culture et Arts

- * Création d'œuvres sur le thème de „Les goûts et les couleurs“: partenariat avec la médiathèque
- * Spectacles au Moulin du Roc.
- * Visites de monuments historiques locaux
-

Éducation physique et sportive :

- * Natation
- * Rencontres sportives USEP
- * Journée du sport
- * La coulée verté (course)

Informatique :

- * favoriser une meilleure gestion des productions des élèves
-
- * actualiser le site internet de l'école

Langues vivantes :

- * Anglais
- - apprentissages du CP au CM2
- -abonnement au journal « I love English »
-
- * Allemand
- - découverte culturelle et linguistique
- -correspondance avec une classe allemande

Les nouveaux programmes :

- A la rentrée 2016 : le CE2 fera partie du cycle 2 (cp, ce1 et ce 2). Le cycle 3 comprendra le cm1, cm² et la sixième.
- Préparation pédagogique des équipes écoles/collège
- Nouveaux manuels ?

2- Activités Pédagogiques Complémentaires

Début des APC: 17 septembre 2015

Jours: Lundi et jeudi de 15h45 à 16h30

Périodes 1,2 et 4 : Travail de remédiation sur des compétences de base en français et en mathématiques ,de méthodologie, de découverte et de consolidation de stratégies.

Période 3 : Action sur l'amélioration de la résolution des problèmes, pour tous les élèves. (Projet d'école Axe 1)

Période 5 : Action sur l'amélioration des compétences en orthographe grammaticale, pour tous les élèves. (Projet d'école Axe 1)

C- MATÉRIEL ET TRAVAUX DES ECOLES

Travaux

- Filet de protection sur le muret route de Niort : le filet est acheté et sera installé prochainement, pendant les vacances.

Matériel

- table de ping-pong extérieure : l'argent de la vente du vieux mobilier scolaire servira à l'achat d'une nouvelle table de ping-pong.

Remerciements pour le travail effectué par le personnel technique communal durant l'été. (la nouvelle classe, l'écoulement des eaux, ..)

D- PERISCOLAIRE

1- APS

Mise en place des APS : amélioration des repères pour les élèves (points de couleur au sol), augmentation des activités proposées.
Comité de pilotage : réunion prévue le mardi 24 novembre 2015

2- Travaux

Le chemin entre l'école et le restaurant scolaire va être fait rapidement, avant les vacances de Noël.

E- QUESTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

1- Un filet devait être installé le long de la route pour éviter que les ballons aillent sur la route. L'installation de celui-ci est-elle toujours d'actualité ?

Réponse : *Le filet va être installé. Celui-ci a été commandé mais n'a pas encore été livré. Pour des raisons d'accès pour les pompiers entre autre il n'y aura pas de filet au-dessus du portail.*

2- Qu'en est-il de l'aménagement de l'accès à la cantine ?

Réponse : *L'aménagement est toujours prévu, il faut attendre que le tractopelle soit disponible.*

3- Est-il prévu de faire installer des toilettes dans la petite salle des fêtes ?

Réponse : *Il s'agit d'un très gros chantier. Cependant en attendant la réalisation de celui-ci la mairie va se renseigner auprès des techniciens si des toilettes temporaires peuvent être installés.*

4- Des parents ayant des enfants scolarisés sur les deux écoles nous ont fait remonter des soucis concernant la sortie à 11h50 du mercredi. Serait-il possible de porter une attention au respect de cet horaire pour éviter de récupérer les enfants de la maternelle avec du retard.

Réponse : *Pour des raisons de sécurité il faut attendre que le bus soit parti pour faire sortir les autres enfants. Les enfants qui prennent le bus sortiront donc 5 plus tôt. Les autres enfants sortiront donc plus tôt.*

5- Le tarif de la coopérative scolaire devait être dégressif sur les 2 écoles.

Réponse : *Celui-ci sera mis en place pour la rentrée 2016-2017*

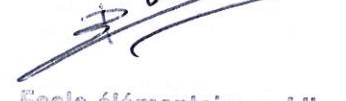
Fin du 1er Conseil d'Ecole : 20h50

Secrétaires de séance :
Mme Salazar / M Civrais

RPE :
Mme Salazar

Représentant Mairie :
Mme Beausse

Directeur de l'école :
M Civrais



Ecole élémentaire publique
Route de Niort
79160 Villiers-en-Plaine
Tél. : 05.49.35.54.14